

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 54 (1956)

Heft: 10

Rubrik: Kleine Mitteilungen

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kleine Mitteilungen

Ein Neunzigjähriger

Am 30. September 1956 hat Herr *Rudolf Faes-Hofmann*, alt Sektionsgeometer der Stadt Zürich, Kurvenstraße 40, Zürich, bei befriedigender Gesundheit und geistiger Frische sein 90. Lebensjahr vollendet.

Wir wünschen unserem Kollegen weiterhin alles Gute und ein langes Leben.

La seconde semaine du mois de septembre de cette année, M. le Dr *Paul Gerber* a fêté son 70^e anniversaire et le 45^e de son activité professorale.

Appelé en mars 1911 à donner quelques cours à l'ancienne Ecole de Géomètres au Technicum de Fribourg, il fut nommé professeur, peu après, à cette Ecole technique cantonale. Plus tard il fut encore nommé chargé de cours à l'Université. Avant d'aller à Fribourg, M. Gerber travailla comme adjoint du géomètre cantonal à Berne et quelques années comme « Kreisgeometer » à Thun.

Son enseignement clair et méthodique a été extrêmement apprécié par les nombreux élèves qui ont eu le privilège de suivre ses cours pendant ces 45 ans.

Ad multos annos!

Le nouveau directeur du cadastre du canton de Vaud

Pour succéder à M. Georges Chenuz, le Conseil d'Etat a promu en qualité de chef de service directeur du cadastre au Département des finances M. Roger Favre, adjoint à la Direction du cadastre depuis 1951.

Originaire de Villars-sous-Yens, M. Favre fit ses études primaires et secondaires à Buchillon, au collège d'Aubonne et au gymnase scientifique de Lausanne où il obtint le baccalauréat en 1913. Après avoir suivi les cours universitaires organisés à cet effet, il reçoit le diplôme de géomètre en 1916. Il fit son stage professionnel chez le géomètre Ernest Deluz à Lausanne.

Le 21 octobre 1921, M. Roger Favre est en possession de son brevet vaudois de géomètre. Il reprend, à Lausanne, le bureau d'Ernest Deluz prénommé, élu municipal, et exécuta de nombreux travaux cadastraux et particuliers ainsi que des remaniements parcellaires dans les districts de Lausanne, Aubonne, Echallens et Lavaux. Nommé conservateur du registre foncier du district du Pays-d'Enhaut, il exerça ces fonctions de 1935 à 1947 et en même temps celles de géomètre-conservateur pour ce district.

En 1947, M. Favre est appelé à la Direction du cadastre comme expert pour la coordination des estimations fiscales des immeubles dans le canton. Il prit une part active aux travaux de la Commission extra-parlementaire pour l'étude de la revision de la loi sur l'estimation fiscale des immeubles et présida la Commission d'estimation des installations techniques.

Sur le plan politique, M. Roger Favre fut vice-président du Conseil communal d'Etoy de 1918 à 1921, conseiller communal à Lausanne de 1926 à 1934, député au Grand Conseil de 1930 à 1935, conseiller communal à Château-d'Œx de 1938 à 1947 et deux fois président de ce corps.

A partir de 1950, M. Roger Favre est chargé de la surveillance des bureaux du registre foncier, une des importantes activités, avec la mensuration cadastrale, du service dont il a maintenant la direction. Il fait

en outre partie, dès 1952, du Comité de l'Association suisse des conservateurs du registre foncier.

Il nous est particulièrement agréable d'adresser à M. Roger Favre nos sincères félicitations à l'occasion de sa nomination et de lui souhaiter entière satisfaction dans ses nouvelles fonctions. *Ls H.*

Au Service cantonal vaudois des améliorations foncières

M. l'ingénieur rural Blaise Petitpierre s'est retiré après avoir dirigé pendant douze ans le Service des améliorations foncières et fait bénéficier le pays de sa science et de ses connaissances techniques approfondies. Nous lui devons de belles et intéressantes réalisations dont notamment la loi du 22 mai 1951 sur les réunions parcellaires.

Pour remplacer M. Petitpierre, le Conseil d'Etat a nommé comme chef du Service des améliorations foncières au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce M. Pierre Regamey, ingénieur rural, docteur ès sciences techniques de l'Université de Lausanne, depuis 1945 adjoint à ce service.

Originaire de Lausanne, M. Regamey suivit les collège et gymnase scientifiques cantonaux pour obtenir, en 1934, le baccalauréat et maturité ès sciences. Puis il s'inscrit aux cours de la section des géomètres à l'Université de Lausanne pour recevoir, en 1937, le certificat de capacité de géomètre. Dès lors, il est à la section du génie rural et de topographie de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich où il obtint, en 1939, le diplôme d'ingénieur du génie rural, après y avoir été assistant pour les branches du génie rural.

En 1941, M. Regamey entre comme ingénieur au Service cantonal des améliorations foncières, et, en 1943, il soutint une remarquable thèse de doctorat intitulée: «Etude de quelques écoulements souterrains et superficiels dans les sols assainis».

M. le Dr Regamey est chargé du cours d'hydraulique agricole à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, de l'enseignement des améliorations foncières aux Ecoles de Marcellin et de Granges-Verney, ainsi que du cours d'améliorations foncières viticoles à l'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie de Lausanne.

Dans le domaine scientifique, M. Regamey s'est distingué par des études en hydraulique des sols et du génie rural. Il a été à plusieurs reprises délégué à des conférences internationales.

Nous félicitons vivement M. le Dr Pierre Regamey pour sa nomination et lui souhaitons une longue et fructueuse carrière à la tête de cet important service. *Ls H.*

Die Konferenz der schweizerischen Kulturingenieure

vom 15. bis 17. Juni 1956 im Kanton Graubünden

Von Albert Scherrer, Kulturingenieur, St. Gallen

Im Plantahof, der landwirtschaftlichen Schule des Kantons Graubünden in Landquart, versammelten sich gegen Mittag des 15. Juni 1956 die Vertreter der eidgenössischen und kantonalen Amtsstellen für das Meliorationswesen. Herr Regierungspräsident Dr. Margadant begrüßte im Namen des Kleinen Rates die Teilnehmer, namentlich die Vertreter der eidgenössischen Amtsstellen, sowie die anwesenden Gäste, die Vertreter der Eidgenössischen Vermessungsdirektion, des Eidgenössischen Oberbauinspektorates, der Eidgenössischen Inspektion für Forstwesen,